

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

02/11/2018

COMPOSITION DU CONSEIL : 10 membres

9 PRESENTS: Mmes BENOIT Béatrice et VUILLEMIN Evelyne, MM DEBOIS Rémi, DEFRASNE Sylvain, VALION Cyril, VALION Gérard, VOIRAND VUILLEMIN Dominique, NICOD Jean-Luc et BAUD Jean-Michel

ABSENTS EXCUSES : M NICOD Jean-Pierre

SECRETAIRE DE SEANCE : M NICOD Jean-Luc

Le conseil municipal a reçu M. Michel PECCLET de 20 h 32 à 21 h 06.

1° APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 07/09/2018

Approuvé

2° LOTISSEMENT

La vente de la parcelle 2 (GAUDET – RENAUD) est en attente de signature chez le notaire

3° PROJET ROUTE DU LAC

Le cabinet JDBE vient présenter son projet de renouvellement du réseau d'eau vendredi 9 novembre en mairie à 9 h.

4° CFD

Fonds de concours 2018

5° SMACL : Remboursement sinistre

La SMACL propose un remboursement d'un montant de 4 425.02 € suite au sinistre lié à la tempête du 3 janvier 2018.

6° VENTE D'EAU

La commune est susceptible d'être sollicitée pour la fourniture d'eau aux communes sinistrées. Accord de principe pour la vente.

7° VENTE DE CAVEAU

Le maire donne lecture d'une demande de M Gérard VALION pour acquisition d'un caveau 2 places. Accord du conseil, M VALION n'ayant participé ni au débat ni au vote

8° DESIGNATION DELEGUE COMMISSION CONTROLE

Suite à la mise en place du Répertoire Electoral Unique, le conseil municipal doit désigner un conseiller en tant que délégué à la commission communale de contrôle. M Dominique VOIRAND-VUILLEMIN est désigné.

9° FINANCES

RAS

10° TAXE AMENAGEMENT

Pas de changement du taux actuel : 2 % revenant à la commune

11° DEVIS DELIBERATIONS

Devis Mathieu pour élagage des arbres à l'entrée du village côté La Rivière Drugeon : accepté pour 2 000 € HT, broyage à la charge de la commune

Renouvellement de l'adhésion au label PEFC, pour promotion de la gestion durable de la Forêt

12° INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Mise à disposition de la salle des fêtes à la Chorale St Martin du Drugeon pour la Ste Cécile

Achat d'un micro-ondes à la salle des fêtes

Marquage exceptionnel d'un lot de résineux dans les communaux - Annulation vente de la coupe 15
Cérémonie du 11 Novembre à 16 h 30

La séance est levée à 23 H

Le Maire